

Collectif de Citoyens pour la Démocratie Participative (C.C.D.P.)

c/o

Michel MARRET

Fafournoux

63120 Vollore-Montagne

à

Monsieur le Sous-Préfet de Thiers

Copie :

- Monsieur le Maire de Vollore-Montagne
- Cabinet GEOVAL (Maître d'Oeuvre du PAB)
- BTP Livradois (travaux de déplacements du monument aux morts et des croix)

LRAR n°

Monsieur le Sous-Préfet,

Nous soussignés, membres fondateurs du Collectif de Citoyens pour la Démocratie Participative, avons l'honneur de porter à votre connaissance les difficultés qu'une grande partie des vollorois(es) a avec notre maire au sujet de son projet d'aménagement du bourg de Vollore-Montagne.

Tout d'abord nous pensons utile de vous faire un bref historique de ce projet et **des promesses non tenues.**

En 2016, notre maire avait déclaré :

« Il s'agit d'un projet important, pour lequel il a semblé aux élus qu'il ne pouvait être mené à son terme qu'après une large concertation avec les usagers »

Tout a bien commencé par un « Atelier de concertation » qui s'est tenu le 22/10/2016 à la Salle de l'Avant-Garde et au cours duquel les présents ont pu faire part de leurs idées.

A la suite de cette réunion notre maire a écrit le 22/12/2016, sur le Site Officiel de la Mairie de Vollore-Montagne (SOMVM), à la rubrique " Vie communale " - sous-rubrique : " Projet d'aménagement du bourg " :

« Nous ouvrons ce jour cette rubrique dans laquelle vous trouverez la synthèse de la réunion publique sur le projet d'aménagement du bourg de Vollore-Montagne ... Nous vous tiendrons informés régulièrement sur cette page de l'avancée de ce dossier. »

Dans cette synthèse, au paragraphe " les suites de la démarche participative ", l'on peut lire :

« Durant l'année 2017, un 2ème temps de travail participatif avec les habitants en présence du maître d'oeuvre sera envisagé dans la suite du projet »

C'est à partir de là que les choses ont commencé à se gâter car :

- une commission P.A.B. a bien été créée, mais elle a été composée de conseillers municipaux et d'un seul habitant non conseiller choisi par notre maire (bonjour la participation !)
- pendant 2 ans, rien n'a été publié sur le SOMVM (ni ailleurs) quant à l'avancée du projet
- aucune réunion n'a eu lieu en 2017 avec les habitant(e)s, pas plus d'ailleurs qu'en 2018

Le vendredi 01/02/2019 à 18 h, une 2ème réunion a eu lieu « pour présenter le projet »

Il ne s'agissait plus d'un travail participatif, et force a été de constater que notre maire nous avait " enfumé " dans les grandes largeurs en nous faisant croire qu'il ferait participer l'ensemble des vollorois(es) au projet d'embellissement de leur bourg !

Lorsque les vollorois(es) ont découvert en 2020 le coût faramineux de ce projet et l'emprunt de 500.000 € décidé par le conseil municipal pour financer ledit projet (ce qui va porter l'endettement de la commune à environ 2.000 € / hab, soit 3,5 fois la moyenne de la strate !), une pétition ayant recueilli une centaine de signatures a été présentée à notre maire pour qu'il organise un R.I.C. communal sur l'ensemble du projet d'aménagement du bourg.

Cette demande a été rejetée par le conseil municipal par 7 voix contre et 4 pour.

Une deuxième demande de R.I.C. (ayant recueilli 151 signatures, dont 121 d'électeurs soit 40 % des inscrits) a été présentée le 09/03/2021.

Elle porte sur le déplacement du monument aux morts et de 2 croix (tranche optionnelle du PAB).

Sans réponse de notre maire, une manifestation a eu lieu le 28/03/2021 pour réclamer le R.I.C. susmentionné.

Elle s'est déroulée dans une " ambiance bon enfant " et dans le respect des règles sanitaires, sous l'oeil bienveillant d'un groupe de gendarmes (qui ont d'ailleurs été remerciés par les participants) avec une petite centaine de manifestants qui se sont échelonnés dans le centre bourg, entre 10 h et 11 h 30.

Toujours aucune réaction de notre maire et depuis quelques jours on voit apparaître des affichettes " RIC " collées un peu partout !

Pour toute réponse, notre maire n'a rien trouvé de mieux que de porter plainte «pour dégradations de biens publics» et de lancer un appel à la délation (il n'a pas osé offrir une prime, mais l'on se croirait revenu sous l'occupation allemande !)

Nous pensons que vous conviendrez du bien fondé de notre exaspération face à cette situation qui pourrait la vie de notre commune, et nous avons donc l'honneur de vous demander de bien vouloir intervenir auprès de notre maire pour qu'il se décide enfin à respecter la loi n° 2004-809 du 13 août 2004, en consultant le conseil municipal sur la 2ème demande de R.I.C. de février-mars dernier.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Sous-Préfet, à l'expression de notre haute considération.

Les membres fondateurs du C.C.D.P. :

COMBE Christiane (ex-conseillère municipale de Vollore-Montagne) :

COUTURAUD Patrick (ex-premier adjoint de Vollore-Montagne) :

DEPLAT Katia :

FLATTIER Harry :

GOUTTEFANGEAS Vincent :

GOUTTEGATAS Daniel :

GOUTTEGATAS Elodie :

GOUTTEGATAS Yves (conseiller municipal de Vollore-Montagne) :

HOMBERGER Annie :

MARRET Michel (ex-conseiller municipal de Vollore-Montagne) :

MENSE Frédéric (ex-conseiller municipal de Vollore-Montagne) :

MENSE Michel (ex-conseiller municipal de La Boissière - 27220) :

MIGEON Roberte :

NEMOZ René (conseiller municipal de Vollore-Montagne) :

SARRY Gaëlle :

SOUCILLE Frédéric :

VACHIAS Alain (ex-conseiller municipal de Vollore-Montagne) :